

COMPTE-RENDU RÉUNION du Conseil Municipal du mercredi 15 décembre 2021

Présents : BABOLAT Coraline, BABOLAT Mikaël, BABOLAT Stéphanie, DURAND Maël, FORNAINI Claude, GERMAIN Céline, GIRAUD Jean-Michel, GIRAUD Sylvain, JOUX Alexandre, LAURENCIN Josette, MORY Christophe

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

1- Décision modificative :

Equilibre des budgets avec changement de ligne du tableau des comptes validés par l'ensemble du Conseil.

2- Proposition de non-valeur :

Une proposition de mise en non-valeur est demandée par la trésorerie. Le conseil municipal décide de ne pas mettre en non-valeur cette somme mais de relancer la personne.

3- Convention service instructeur

Mr le Maire présente à l'ensemble du Conseil la convention type service instructeur.

4- Convention centre de gestion :

L'autorisation de signature de la convention pour la plate-forme de dématérialisation et la télétransmission des actes soumis au contrôle de la légalité est donnée à Mr le Maire par l'ensemble des conseillers.

5- Convention déneigement :

M. Eric Janin ne souhaitant plus effectuer le déneigement, il a été décidé que l'entreprise Mikael Babolat réaliserait cet acte.

Il est proposé une convention relative aux opérations de déneigement de la voirie communale pour une période de 5 ans.

Il est décidé ce qui suit :

La décision d'intervention sera prise par le prestataire en accord avec un des adjoints de la Commune, référent.

La commune met à disposition du prestataire le matériel et prend ses frais d'installation, d'entretien et de réparation en charge.

La facturation annuelle se fera en fin d'hiver.

Les interventions devront se faire dans les meilleurs délais.

Un préavis de 6 mois sera exigé du prestataire en cas de fin de service.

Deux circuits ont été définis concernant la voie communale afin de desservir un circuit prioritaire et un autre secondaire.

Le tarif pour la saison 2021/2022 est de 65 euros de l'heure.

6- École :

Le choix de l'enseignante concernant les meubles, les placards et les porte-manteaux de la future école a été validé. L'ensemble des sols seront recouverts de pvc à l'exception du coin cuisine et des sanitaires. Reste le zonage lumineux à définir avec l'enseignante.

7- Urbanisme :

Guillaume Joux et Laetitia Vuillerod, permis de construire accepté.

Alexandra Chambon, dossier complet en attente de réponse.

Christophe et Sandra Mory, dossier à compléter.

Folliet Nicole dossier en attente d'être complété.

8- Règlement eau et assainissement :

Les règlements ainsi que les tarifs sont adoptés, ils seront annexés au bulletin municipal. Afin de mettre à jour le logiciel de facturation, chaque administré devra remplir un contrat d'abonnement.

Prochain Conseil le mercredi 19 janvier à 20h30